

CES 2022 / LAS VEGAS, ETATS-UNIS



Technologies du numérique

DU 5 AU 8 JANVIER 2022



Dans le cadre de la Team France Export, CCI International Grand Est et ses partenaires, avec le soutien de la Région Grand Est, vous proposez d'**exposer ou de visiter le salon CES (Consumer Electronics Show)**, le plus grand salon mondial de l'innovation technologique qui se tiendra à Las Vegas du 5 au 8 janvier 2022.

Saisissez cette opportunité et prenez part à l'événement annuel mondial consacré aux nouvelles technologies !

LES RAISONS DE PARTICIPER

- Présenter vos produits et services à vos futurs clients/partenaires et à la presse mondiale
- Rencontrer des investisseurs, des grands comptes, des acteurs influents
- Développer votre réseau, initier des contacts avec des leaders français et internationaux
- Bénéficier d'une visibilité exceptionnelle, augmenter votre « valeur »
- Découvrir les grandes tendances dans votre secteur et mesurer les enjeux stratégiques
- Identifier des technologies et assurer une veille technologique

THEMATIQUES PHARES

- ▶ 5G AND INTERNET OF THINGS (IOT) : 5G - Resilience - Smart Cities - Sustainability
- ▶ ADVERTISING, ENTERTAINMENT & CONTENT : Entertainment & Content - Marketing & Advertising
- ▶ AUTOMOTIVE : Self-Driving Cars - Vehicle Technology
- ▶ BLOCKCHAIN : Cryptocurrency
- ▶ HEALTH & WELLNESS : Accessibility - Digital Health - Fitness & Wearables - Food technology
- ▶ HOME & FAMILY : Family & Lifestyle - Home Entertainment - Smart Home - Travel & Tourism
- ▶ IMMERSIVE ENTERTAINMENT : Augmented & Virtual Reality - Gaming
- ▶ PRODUCT DESIGN & MANUFACTURING : Design - Sourcing & Packaging
- ▶ ROBOTICS & MACHINE INTELLIGENCE : Artificial Intelligence - Drones - Robotics - Space Technology
- ▶ SPORTS : Esports - Sports Technology
- ▶ STARTUPS : Investors, Startups

Le CES en quelques chiffres

- ✓ 4 400 exposants - 175 000 visiteurs - 270 000 m² de nouvelles technologies
- ✓ 6 300 journalistes des plus grands médias internationaux
- ✓ 160 pays représentés

En partenariat avec :



DATE LIMITE D'INSCRIPTION OFFRE EXPOSANT : 8 octobre 2021

DATE LIMITE D'INSCRIPTION OFFRE VISITEUR : 22 octobre 2021

CONTACTS

Alsace // Christophe ANTOINE // T. 06 75 52 55 54 // c.antoine@grandest.cci.fr //
 Champagne-Ardenne // Céline POTRON // T. 06 48 77 04 03 // c.potron@grandest.cci.fr //
 Lorraine // Valérie MOTTI // T. 06 42 24 60 83 // v.motti@grandest.cci.fr

• teamfrance-export.fr/grandest



PRESTATIONS PROPOSEES

PACKAGE EXPOSANT

- Stand d'environ 7,5 m² sur le pavillon national French Tech à Eureka Park
- Inscription au catalogue French Tech
- Coaching digital en collectif avec Business France
- Internet via hotspot partagé
- Communiqué de presse délégation Grand Est
- Soutien logistique avant et pendant le salon (recommandation vols et hôtels...)
- Participation au CES Unveiled Paris le 19 octobre 2021 (*avant-première du CES Las Vegas pour une visibilité maximale de votre entreprise auprès de la presse française, d'investisseurs et de grands comptes, sous réserve de votre éligibilité à l'aide régionale et d'une inscription **avant le 8/10/2021**, dans la limite des places disponibles*).

OPTIONS EXPOSANT

- Rencontres acheteurs (sur sélection de dossier)
Au choix : Royaume-Uni, Allemagne, Japon, Corée du Sud, Taïwan, Italie
- Communiqué de presse individuel (Etats-Unis)
- Diagnostic communication (conseils d'optimisation de supports de communication)
- Accès au Village Francophone

PACKAGE VISITEUR

- Call de cadrage en amont du salon (préparation de la visite)
- Badge d'entrée au CES
- Visite guidée sectorielle (2 demi-journées avec parcours de visite thématique, rendez-vous avec des exposants, oreillette individuelle)
- 2 soirées débriefing / networking / cocktail
- Accès Village Francophone
- Communiqué de presse délégation Grand Est
- Rapport de visite sectorielle
- Soutien logistique avant et pendant le salon (recommandation vols et hôtels...)

CONTACTS

Alsace // Christophe ANTOINE // T. 06 75 52 55 54 // c.antoine@grandest.cci.fr //
Champagne-Ardenne // Céline POTRON // T. 06 48 77 04 03 // c.potron@grandest.cci.fr //
Lorraine // Valérie MOTTL // T. 06 42 24 60 83 // v.mottl@grandest.cci.fr

• teamfrance-export.fr/grandest



CES Las Vegas 2022	Coût HT si votre entreprise n'est pas éligible à la subvention régionale	Coût HT si votre entreprise EST ELIGIBLE à la subvention régionale
PACKAGE EXPOSANT	4 500 €	2 250 €
OPTION RENCONTRES ACHETEURS (sur sélection de dossier) Au choix : Royaume-Uni, Allemagne, Japon, Corée du Sud, Taiwan, Italie	2 275 € / pays	1 137 € / pays*
OPTION COMMUNIQUE DE PRESSE INDIVIDUEL	1 300 €	650 €
OPTION DIAGNOSTIC COMMUNICATION	650 €	325 €
OPTION ACCES AU VILLAGE FRANCOPHONE	490 € / personne	245 € / personne**
PACKAGE VISITEUR	1 680 €	840 €
PACKAGE VISITEUR (à partir du 2 ^{ème} participant)	1 580 €	790 €***
Forfait d'organisation CCI International Grand Est	700 €	700 €

* Aide régionale limitée à une Rencontre Acheteurs. Les équipes des bureaux Business France mettront tout en œuvre pour que les événements soient un succès. Elles ne peuvent toutefois pas s'engager sur un nombre minimum de rendez-vous.

** Aide régionale limitée à deux accès au Village Francophone.

*** Aide régionale limitée à un 2^{ème} visiteur d'une même entreprise.

Frais restant à votre charge : Vols internationaux, frais de transport, d'hébergement et de restauration sur place, frais d'acheminement de documentation et/ou d'échantillons, assurance rapatriement et/ou annulation, vos frais personnels.

Conditions de déplacement : En fonction des instructions sanitaires gouvernementales (Test PCR, Pass sanitaire...).



La Région peut accorder, pour toute inscription confirmée, une subvention pouvant aller jusqu'à 50% du coût net HT de l'offre exposant ou visiteur (hors forfait organisation CCI), sous réserve que votre entreprise remplisse les conditions d'éligibilité (consulter votre conseiller CCI International) et qu'au minimum 3 entreprises participent à l'opération.

Cette subvention sera versée sous forme de remboursement à l'issue de l'opération et après règlement total des factures. Éléments à transmettre **avant le 8/10/2021** pour valider votre inscription : Le bulletin d'acceptation, le RIB, KBIS et le formulaire d'aide régionale.



Les dépenses engagées au titre de la manifestation peuvent être reprises dans le cadre de l'assurance prospection proposée par Bpifrance.



Chèque relance export

Le dispositif d'aide national « Chèque Relance Export » est cumulable avec une aide régionale, sous réserve d'éligibilité, dans la limite des plafonds prévus par les règlements respectifs de chacun des dispositifs.

Cette aide est ouverte du 01/10/2020 jusqu'au 30/06/2022. Pour plus d'informations, contactez votre conseiller ou connectez-vous à : <https://www.teamfrance-export.fr/grandest/solutions/cheque-relance-export>.

CONTACTS

Alsace // Christophe ANTOINE // T. 06 75 52 55 54 // c.antoine@grandest.cci.fr //
Champagne-Ardenne // Céline POTRON // T. 06 48 77 04 03 // c.potron@grandest.cci.fr //
Lorraine // Valérie MOTTLL // T. 06 42 24 60 83 // v.mottll@grandest.cci.fr

• teamfrance-export.fr/grandest





CES / LAS VEGAS

Technologies du numérique

DU 5 AU 8 JANVIER 2022

BON D'ACCEPTATION

A retourner complété à :

CCI International Grand Est
10 place Gutenberg - CS 20003
67085 Strasbourg Cedex

Ou par mail à votre conseiller

Si vous souhaitez que la référence de votre bon de commande soit reportée sur la facture qui vous sera envoyée vous devez **obligatoirement l'indiquer sur ce bon d'acceptation.**

REFERENCES	
Dossier suivi par :	
Alsace // Christophe ANTOINE / T. 06 75 52 55 54 / c.antoine@grandest.cci.fr	
Champagne-Ardenne // Céline POTRON / T. 06 48 77 04 03 / c.potron@grandest.cci.fr	
Lorraine // Valérie MOTTI / T. 06 42 24 60 83 / v.motti@grandest.cci.fr	
Bon d'acceptation à retourner avant le : 8 octobre 2021 (pour les exposants) et le 22 octobre 2021 (pour les visiteurs)	
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
N° de bon de commande client à reporter sur la facture :	
Raison Sociale :	SIRET (obligatoire) :
Nom :	Fonction :
Activité :	Site Internet :
Adresse :	
CP :	Ville :
Adresse de facturation (si différente) :	
Tél. Portable :	Mail :

<input type="checkbox"/> PACKAGE EXPOSANT	4 500 € HT
<input type="checkbox"/> OPTION RENCONTRE ACHETEURS (sur sélection de dossiers) <input type="checkbox"/> Royaume-Uni <input type="checkbox"/> Allemagne <input type="checkbox"/> Japon <input type="checkbox"/> Corée du Sud <input type="checkbox"/> Taïwan <input type="checkbox"/> Italie	_____ x 2 275 € HT (par pays)
<input type="checkbox"/> OPTION COMMUNIQUE DE PRESSE INDIVIDUEL	1 300 € HT
<input type="checkbox"/> OPTION DIAGNOSTIC COMMUNICATION	650 € HT
<input type="checkbox"/> OPTION ACCES AU VILLAGE FRANCOPHONE (par personne)	_____ x 490 € HT
<input type="checkbox"/> PACKAGE VISITEUR	1 680 € HT
<input type="checkbox"/> PACKAGE VISITEUR (à partir du 2 ^{ème} participant)	_____ x 1 580 € HT
<input checked="" type="checkbox"/> Forfait organisation CCI International Grand Est	700 € HT
	TOTAL HT
	TVA 20 %
	TOTAL TTC

Je joins **un chèque** de 50 % du montant TTC, soit € TTC, établi à l'ordre de « CCIRGE » et envoyé à : CCI Grand Est - Direction International - CS 20003 - 67085 STRASBOURG CEDEX. Solde à régler à réception de facture.

Ou je procède au paiement **par virement bancaire** aux coordonnées suivantes : BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE - IBAN : FR76 1470 7501 8070 2198 5594 514 - Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPMTZ

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente indiquées en annexe et les accepte.

Fait à

Le

Signature + cachet de l'entreprise

Précédée de la mention « Bon pour accord »

CCI Grand Est - 10 Place Gutenberg - CS 20003 - 67085 Strasbourg Cedex - France

« Les destinataires des données sont les CCI du Grand Est. Les finalités du traitement consistent en la mise en œuvre de la mission de service public des CCI (art. L710-1 du code de commerce). Durée de conservation des données personnelles : 3 ans à compter de la fin de la relation contractuelle ou de la collecte. Les responsables conjoints du traitement sont les Présidents des CCI territoriales du Grand Est et le Président de la CCI Grand Est pour les activités de CCI International. La CCI est également susceptible de vous inviter à ses événements, de vous adresser ses offres commerciales et ses enquêtes. Conformément au règlement européen du 27 avril 2016 sur la protection des données des personnes physiques, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition aux données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits sur simple demande à l'adresse suivante : dpo@grandest.cci.fr ou CCI Grand Est 10 rue Claude Gelée BP41071 88051 Epinal cedex 9. Autorité auprès de laquelle vous pouvez introduire une réclamation : CNIL www.cnil.fr. »

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les dispositions qui suivent sont constitutives des conditions générales de vente (C.G.V.) des prestations commercialisées par la CCI GRAND EST dans le cadre des activités déployées par CCI International GRAND EST avec, le cas échéant, l'appui du réseau d'Enterprise Europe Network. Des conditions particulières pourront, le cas échéant, déroger aux présentes conditions générales de vente ou les compléter par des clauses spécifiques contenues dans la proposition commerciale. Toute condition contraire opposée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à la CCI GRAND EST, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Les conditions générales d'achat du Client sont inapplicables.

Le fait que la CCI GRAND EST ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

Toute commande de prestations commercialisées par la CCI GRAND EST suivie du règlement par le Client d'une avance sur participation ou au comptant, entraîne et implique l'adhésion entière et sans réserve de ce dernier aux présentes conditions générales de vente.

Dans la prestation d'Enterprise Europe Network et de CCI International GRAND EST ne sont pas inclus sauf mention spécifique dans le bulletin d'acceptation : les transports à l'intérieur du pays où se déroule la mission, les frais de restauration non prévus au programme, la participation d'une 2ème personne pour la même entreprise, les frais éventuels d'acheminement de documentation et /ou d'échantillons, le dédouanement de ces derniers et les frais d'excédent de poids, l'assistance d'un interprète, les dépenses personnelles, les frais de visas.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÈGLEMENT

2.1 / Proposition commerciale

Une proposition commerciale à laquelle sera joint un bulletin d'acceptation ou un devis sera adressé à l'entreprise concernée. Cette offre mentionnera les conditions d'exécution et les conditions financières retenues.

2.2 / Acceptation de l'offre proposée et inscription

Les entreprises confirmeront leur participation en retournant, avant la date de clôture des inscriptions, à la CCI GRAND EST :

- Le bulletin d'acceptation dûment complété et signé par une personne habilitée au sein de l'entreprise,
- Un acompte de 50% du montant total TTC de la facture à la commande.

Le bulletin d'acceptation matérialise l'engagement de l'entreprise et l'acceptation des Conditions Générales de Vente. A réception du bulletin d'acceptation, la CCI GRAND EST retournera à l'entreprise une facture acquittée correspondant à l'acompte reçu.

Le solde est exigible 15 jours avant le début de la mission ou de la fourniture programmée des prestations.

Cas particulier : Pour les prestations concernant l'offre de préparation, comprenant par exemple les ateliers techniques, les rencontres expert, l'éclairage réglementaire, les diagnostics export, les fichiers : le prix de la prestation est payable à la commande, sauf stipulation expresse de la part de la CCI GRAND EST.

2.3 / Engagements des parties

Les conditions financières et techniques de la prestation n'engagent la CCI GRAND EST que si le bulletin d'acceptation et l'acompte sont retournés avant le délai précisé sur le bulletin d'acceptation.

La réception des pièces indiquées en 2.2 constitue la condition impérative du démarrage de la prestation par la CCI GRAND EST.

Le Client s'engage à bénéficier de la (ou des) prestation(s) choisie(s) et validée(s) au préalable avec les services de la CCI GRAND EST et à suivre le programme tel qu'il est proposé dans l'offre.

2.4 / Subventions éventuelles

La confirmation par la CCI GRAND EST du bon de commande rend exigible l'intégralité des sommes dues. Le droit aux subventions étant soumis à des conditions d'éligibilité, il appartient à l'entreprise de vérifier son éligibilité auprès de la Région Grand-Est.

2.5 / Facturation complémentaire

Si des prestations complémentaires par rapport à la teneur de la proposition commerciale sont rendues au Client, la CCI GRAND EST émettra une facture spécifique mentionnant le prix de la prestation concernée dans le mois qui suit le retour du déplacement. Elle devra être réglée sous 30 jours fin de mois.

3. PÉNALITÉS EN CAS DE NON-PAIEMENT

Le non-paiement à leur échéance des factures émises entraînera, après une mise en demeure préalable adressée par lettre recommandée restée sans effet :

- L'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal (Art. L.441-6 du Code de Commerce),
- L'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €,
- L'exigibilité immédiate de la somme restant due à la CCI GRAND EST.

4. CONDITIONS D'ANNULATION DE LA PRESTATION

4.1 / Du fait de la CCI GRAND EST

Postérieurement à la diffusion de la proposition commerciale et quelles qu'en soient les causes, la CCI GRAND EST se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation. Une information écrite sera adressée aux Clients et leur acompte sera remboursé, à l'exclusion de toute indemnité supplémentaire.

4.2 / Du fait du Client

En cas d'annulation du fait du Client, la CCI GRAND EST sera en droit de conserver l'acompte et de facturer les prestations résiduelles à hauteur des dépenses réelles qu'elle aura déjà engagées.

4.3 / Force majeure

Les cas de force majeure, notamment les grèves, guerres, boycott de produits français, etc., ou tout autre événement imprévisible, irrésistible et insurmontable, indépendant de la volonté de la CCI GRAND EST et entravant les prestations en constituant un obstacle définitif à l'exécution de ses fournitures et prestations, suspendent de plein droit les obligations de la CCI GRAND EST et la dégagent de toute responsabilité ou dommage pouvant en résulter.

Sont assimilées à un cas de force majeure les mesures prises par une autorité instituée dans le cadre de la lutte contre une crise sanitaire de type COVID19 empêchant la fourniture de la prestation.

Dans ce cas, le Client a la faculté de résilier sa participation en adressant à la CCI GRAND EST une lettre recommandée avec AR et la CCI GRAND EST lui remboursera les sommes versées, à l'exception des frais d'organisation qu'elle aura engagés, ou délivrera, au choix du Client, un avoir du même montant.

5. INFORMATION ET CONFIDENTIALITÉ

5.1 / Le Client s'engage à transmettre à la CCI GRAND EST toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de la prestation. Le Client s'engage à honorer les rendez-vous, à réaliser les démarches et travaux lui incombant dans le cadre du projet et à informer régulièrement la CCI GRAND EST de son évolution. Le Client précisera si ces données revêtent un caractère confidentiel ou si elles peuvent être exploitées par la CCI GRAND EST en vue d'enrichir ses programmes d'action ou ses prestations.

5.2 / La CCI GRAND EST s'engage à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de son personnel, pour que soient maintenus confidentiels les informations et documents de toute nature, relatifs au Client, qui lui sont communiqués pour ou à l'occasion de la réalisation de la prestation. De la même manière, elle s'oblige à traiter comme strictement confidentiels les résultats de la prestation, sauf autorisation spéciale et écrite du Client.

5.3 / La CCI GRAND EST pourra mentionner le nom du Client dans ses références institutionnelles (notamment avec le Conseil Régional ou l'Etat) et commerciales.

6. RESPONSABILITÉS

La CCI GRAND EST ne peut être tenue pour responsable de l'utilisation par le Client des informations qui lui auront été transmises par la CCI GRAND EST, celle-ci n'ayant qu'une obligation de moyens.

La CCI GRAND EST dispose d'une assurance responsabilité civile en sa qualité de prestataire. Toutefois, la CCI GRAND EST n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les risques, dommages encourus et accidents de toute nature pouvant survenir à l'occasion d'une mission ou d'un salon. Le Client est par conséquent invité à souscrire à ses frais toutes assurances rendues nécessaires. Le Client devra notamment être titulaire d'une police d'assurance le garantissant pour les dommages qu'il encourt et ceux causés aux tiers dont il serait reconnu responsable. Plus spécialement, les Clients et leurs assureurs renoncent à tous recours contre la CCI GRAND EST.

7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La CCI GRAND EST demeure seule propriétaire des droits portant sur la propriété intellectuelle intégrés dans ses prestations, de son savoir-faire et du contenu des rapports rédigés par ses services ou ses partenaires.

8. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les données collectées recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la base de gestion de la relation client. Les destinataires des données sont les services de la CCI GRAND EST, de Business France et de leurs entités rattachées (pour certaines situées hors Union Européenne), aux membres du dispositif français d'appui à l'internationalisation de l'économie française et leurs sous-traitants techniques, à CCI France en sa qualité de tête de réseau et aux services d'État au titre de l'évaluation des prestations fournies. Conformément au règlement européen du 27 avril 2016 sur la protection des données des personnes physiques et la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose des droits d'accès, de rectification, d'opposition pour justes motifs et de limitation des données le concernant. Il peut exercer ces droits sur simple demande à l'adresse suivante : dpo@grandest.cci.fr ou par courrier postal : DPD, CCI Grand Est 10 rue Claude Gelée BP41071 88051 Epinal cedex 9. Le responsable du traitement est le Président de la CCI GRAND EST. Base juridique du traitement : mission de service public de la CCI (art. L710-1, 3° du code de commerce). Autorité auprès de laquelle le Client peut introduire une réclamation : CNIL www.cnil.fr, 3 place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris cedex 07.

9. LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au seul droit français.

Les Parties rechercheront une solution amiable à tout différend pouvant survenir entre elles, et de préférence par la voie de la médiation.

A défaut de règlement amiable, tout litige ou toute contestation se rapportant à l'application, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales de vente sera porté devant les juridictions françaises territorialement compétentes par rapport au siège de la CCI.